

(Même numérotation que celle du cahier de congrès. Numéros absents pour propositions rejetées ou non étudiées).

PROPOSITIONS 1 à 4 - FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

Proposition 1 - Financement provincial: défense des droits

Nous demandons au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale d'assurer un financement adéquat des groupes de défense des droits, leur permettant d'établir un équilibre dans leurs sources de revenus, de conserver leur indépendance et leur crédibilité.

Proposition 2 - Financement fédéral: défense des droits

Nous demandons à la ministre de la Condition féminine, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences d'assurer un financement adéquat des groupes de défenses des droits leur permettant d'établir un équilibre dans leurs sources de revenus, de conserver leur indépendance et leur crédibilité.

Proposition 3 - Financement fédéral: critères

Nous demandons à la ministre de la Condition féminine, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences d'assouplir les critères de demande de projets et de reddition de compte et de permettre d'y inclure la défense des droits.

Propositions 4 - Financement fédéral: délais d'appels

Nous demandons à la ministre de la Condition féminine, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences d'être claire et précise dans les délais d'appels de projets et d'annonce de projets.

PROPOSITIONS 5 à 9 - LAÏCITÉ

Proposition 5 - Laïcité: charte

Nous demandons à la ministre de la Justice de rédiger et de faire adopter une Charte de la laïcité qui définisse les principes fondamentaux de la laïcité, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, de même qu'une loi et des règlements applicables à l'État et à l'ensemble de la société afin d'y enchâsser la laïcité "de fait" de l'État québécois, et ce, sans renier sa propre culture.

Proposition 6 - Laïcité: État québécois

Nous demandons à la ministre de la Justice d'exiger que l'État québécois, l'Administration gouvernementale (ministères, sociétés d'État, conseils, etc.) et ses établissements (institutions du réseau de la santé et des services sociaux, CPE et garderies, cours de justice, services de police, villes et municipalités, commissions scolaires, établissements d'éducation, etc.) affichent un caractère laïc et neutre et que ses employées et employés, représentantes et représentants se comportent comme tel.

Proposition 7 - Laïcité: sphère publique

Nous demandons à la ministre de la Justice d'exiger que toutes les Québécoises et tous les Québécois aient l'obligation, dans la sphère publique, de se conformer aux lois, codes et règlements du Québec, incluant ceux portant sur la laïcité de l'État et les demandes d'accommodements.

Proposition 8 - Laïcité: interdictions

Nous demandons à la ministre de la Justice d'interdire les vêtements, les accessoires et les signes jugés dangereux ou pouvant entraver le mode d'identification usuel des personnes (cagoules, voiles intégraux, niqabs, etc.).

Proposition 9 - Laïcité: immigration

Nous demandons à la ministre de l'Immigration, qu'avant d'accorder le statut d'immigrante ou d'immigrant à une personne qui désire s'installer au Québec pour y vivre, elle s'assure que certaines conditions soient respectées, par elle et ses proches:

- la connaissance de la spécificité et des valeurs du Québec: État laïc, langue française, égalité entre les femmes et les hommes;
- la connaissance de ses lois et règlements;
- l'engagement à les respecter.

PROPOSITIONS 10 À 16 - SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ AU QUÉBEC

Proposition 10 - Santé: système public

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux, de protéger par une loi l'avenir, l'universalité et la qualité de notre système public de la santé.

Proposition 11 - Santé: cliniques privées

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de restreindre par une loi claire, l'ouverture de cliniques privées au Québec, et de prévoir des sanctions sévères pour les personnes qui y contreviennent.

Proposition 12 - Santé: investissement gouvernemental

Nous demandons au ministre des Finances du Québec d'investir davantage en santé plutôt que de réduire la marge de manœuvre du Gouvernement par des baisses d'impôt.

Proposition 13 - Santé: prix des médicaments

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de créer dans les plus brefs délais une agence nationale chargée de négocier de meilleurs prix pour l'achat des médicaments originaux et génériques couverts par le régime public de santé.

Proposition 16 - Santé: États généraux

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'organiser des États généraux sur la santé dans les plus brefs délais.

PROPOSITIONS 17 à 21 - SANTÉ: PERSONNEL INFIRMIER ET MÉDECINS

Proposition 17 - Personnel infirmier: postes réguliers

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et aux Agences de la santé et des services sociaux d'améliorer les conditions de travail et d'ouvrir des postes d'infirmières et infirmiers, réguliers et à temps complet.

Proposition 18 - Médecins: engagement après études

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux que les médecins formés dans nos universités québécoises s'engagent à donner cinq années de service au Québec dans le régime public de santé après l'obtention de leur diplôme

Proposition 19 - Santé: exigences après études

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'exiger des futures infirmières et infirmiers de travailler, après leurs études, dans le réseau public québécois de la santé pour une période de 5 ans.

Proposition 20 - Santé: admission en médecine

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'admettre plus de candidates et candidats étudiants dans les facultés de médecine.

Proposition 21 - Santé: infirmières et infirmiers praticiens

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de prendre les moyens pour augmenter rapidement le nombre d'infirmières et d'infirmiers praticiens spécialisés, dans notre système de santé.

PROPOSITIONS 22 à 25 - SANTÉ: SOINS LONGUE DURÉE

Propositions 22-23 - Soins palliatifs: accessibilité et développement

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'assurer le développement et l'accessibilité aux soins palliatifs afin que toute personne qui choisit d'y avoir recours puisse y avoir accès dans son milieu.

Proposition 25 - Santé: assurance emploi

Nous demandons à la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, de prolonger les 15 semaines d'assurance-emploi-maladie jusqu'à 50 semaines, ou jusqu'à ce que la personne soit apte à retourner sur le marché du travail, pour les personnes ayant reçu un diagnostic de cancer, d'une maladie ou opération invalidante et devant recevoir les traitements nécessaires.

PROPOSITIONS 26-27 - RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Proposition 26 - Résidences pour personnes âgées: contrôle

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'assurer un contrôle optimal de la quantité et de la qualité des soins et des services donnés dans tous les milieux d'hébergement pour personnes âgées afin de garantir leur santé, leur sécurité et leur dignité.

Proposition 27 - Résidences pour personnes âgées: visites d'appréciation

Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec que le nombre de visites d'appréciation des services dans toutes les résidences pour personnes âgées, soient intensifiées à un minimum de 3 ou 4 visites annuelles, et ce, toujours sans préavis.

PROPOSITIONS 28 à 32 - LIEUX D'HABITATION

Proposition 28 - Logement: loi C 304

Nous demandons à la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, ministre de la Condition féminine de réinscrire, lors de la 3^{ième} session de la 40^{ième} législature du Parlement du Canada, le projet de loi C 304 visant à assurer aux Canadiennes et aux Canadiens un logement sûr, adéquat, accessible et abordable et de mobiliser tous les députés de la Chambre des Communes dans un esprit non partisan afin d'adopter ce projet de loi sur le droit fondamental au logement.

Proposition 29 - Logement: prix abordable

Nous demandons à la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, ministre de la Condition féminine de motiver, par le projet de Loi sur l'habitation, les ministres provinciaux responsables des Affaires municipales et de l'habitation et les responsables des municipalités à développer en nombre suffisant des logements et habitations à prix abordable, universellement accessibles, sécuritaires et écoénergétiques.

Proposition 30 - Logement: Code de la construction du Québec

Nous demandons au ministre du Travail, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, de rendre l'accessibilité universelle obligatoire par voie d'une modification du Code de la construction du Québec, pour toute construction nouvelle d'un lieu d'habitation résidentielle, unifamiliale ou à logements.

Proposition 32 - Logement: HLM

Nous demandons au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, par l'entremise de la Société d'habitation du Québec, de faire construire des logements sociaux et coopératifs subventionnés.

PROPOSITIONS 33 à 35 - SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Proposition 33 - Supplément revenu garanti: inscription

Nous demandons au ministre des Finances et au ministre d'État (aînées, aînés) d'inscrire de façon automatique au programme de Supplément de revenu garanti, toutes les aînées et tous les aînés qui y ont droit, en se servant simplement de leur déclaration de revenu.

Proposition 34 - Supplément revenu garanti: remboursement

Nous demandons au ministre des Finances et au ministre d'État (aînées, aînés) de rembourser entièrement le Supplément de revenu garanti aux personnes âgées qui ne l'ont pas reçu depuis 2005 alors qu'elles y avaient droit.

PROPOSITIONS 41-42 - VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

Proposition 41- La violence chez les jeunes: programme

Nous demandons à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et présidente du Comité ministériel du développement social, éducatif et culturel de rendre obligatoire, dans les écoles primaires et secondaires du Québec, un programme qui amènera les élèves à identifier les diverses formes de violence et à développer des comportements sécuritaires et respectueux face aux situations de violence physique, psychologique, verbale, sexuelle et économique.

PROPOSITION "MOURIR DANS LA DIGNITÉ" REMISE À L'ÉTUDE (DÉPOSÉE SUR LE PLANCHER DU CONGRÈS)

- Nous demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux de reconnaître dans sa loi sur la Santé et les Services sociaux, l'aide médicale active à mourir comme soin approprié en fin de vie, pour une personne qui en a préalablement exprimé le choix de façon libre et éclairée, qui est en perte d'autonomie ou qui souffre d'une maladie incurable, invalidante ou qui éprouve des douleurs physiques ou mentales aiguës sans perspective de soulagement.

Les déléguées ont adopté la remise à l'étude de cette proposition. Elles ont réclamé l'organisation, lors du congrès d'août 2011, d'un atelier spécial pour discuter de cette question.